Mardi 20 mars 1979 — No 1 054

BP 61, 75861 Paris cédex 18 CCP 30 226 72 D La Source 1,70 F

l'humanité rouge

Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

Accord de misère pour les chômeurs

Ils touchent globalement moins d'indemnisations alors que les salariés vont cotiser plus. Le voilà «l'accord plus juste» de Barre

1 600 F en moyenne d'indemnisation. Seuls les smicards auront droit aux 90% pendant un an. Les cotisations des salariés vont augmenter.

Voir article page 3

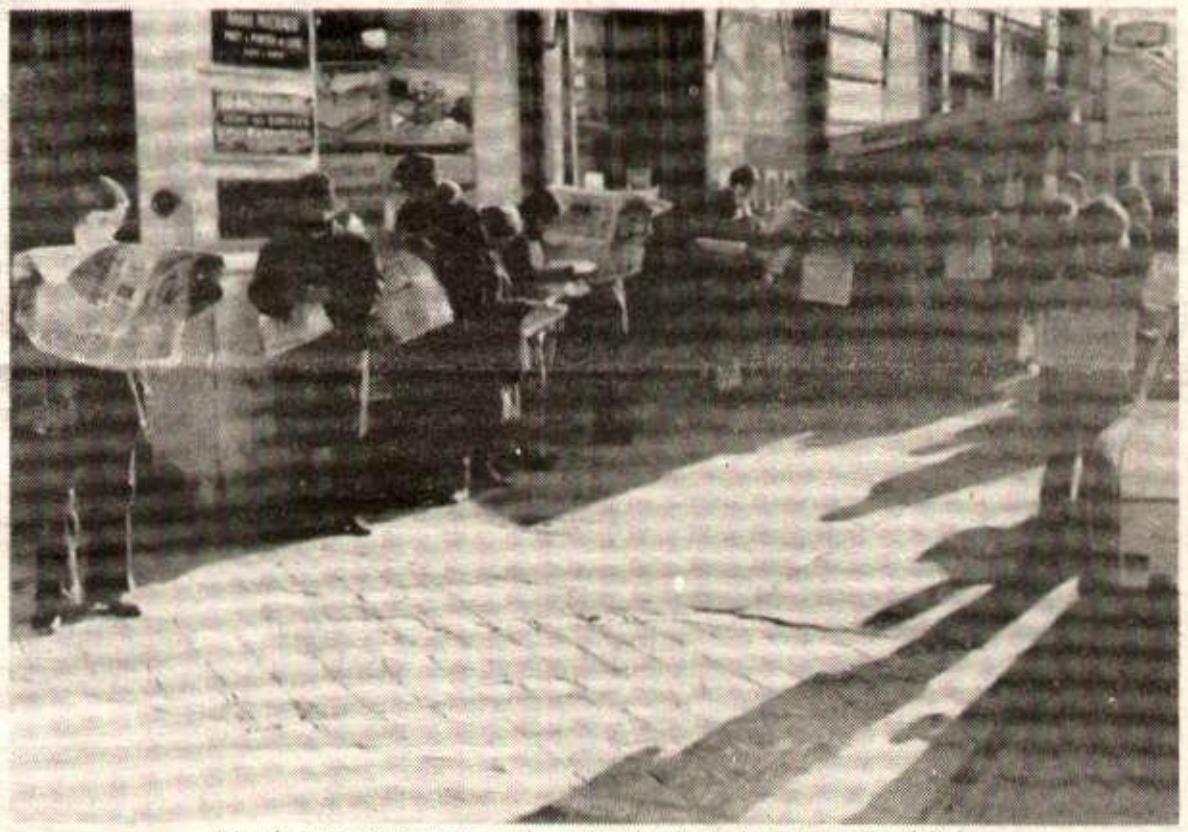

D'après le patronat, « un système plus simple et plus juste ». En réalité, un nivellement par le bas.

Cantonales

PREMIERE consultation électorale d'ampleur nationale depuis mars 1978, le premier tour des élections des conseillers généraux avaient lieu dimanche 18 mars. Dix huit millions d'électeurs étaient concernés pour renouveler la composition des conseils généraux dans la moitié des cantons. Il va sans dire que l'événement revêtait de l'importance pour les états-majors des grands partis. D'abord parce qu'à travers le succès ou l'échec d'un candidat c'est l'évolution de sa « carrière politique » qui se trouve affectée.

Mais au-delà de ces considérations (pas du tout négligeables), chacun des quatre grands partis entendait à cette occasion renforcer sa position politique au plan national en même temps que son implantation dans les structures du pouvoir régional (ce qui se concentre autour de l'élection des présidents de conseil généraux).

Que dire des résultats de ce premier tour ?

Force est de constater qu'ils ne traduisent aucune véritable poussée de qui que ce soit. Concernant les sièges à pourvoir dans la moitié des cantons qui n'étaient pas touchés par les cantonales de 1976, ces résultats ne font que retranscrire aujourd'hui le mouvement en faveur de la gauche qui s'était opéré à l'époque (en n'oubliant pas toutefois les effets d'un découpage électoral entièrement fabriqué pour le bénéfice des partis de la majorité).

Plus surprenant, le chiffre de participation est monté à 66 %, ce qui est inhabituel pour ce genre de consultation. Cela fournit un sujet de satisfaction unanime aux commentateurs qu'ils s'agisse de Bonnet, ministre de l'Intérieur ou d'Andrieu, éditorialiste de *L'Humanité*. Ce dernier se félicite de « *cette manifestation d'esprit civique* » allant même jusqu'à voir, dans l'importance de la participation, un « *démenti* » au pouvoir. C'est aller loin dans le sens d'un renforcement des illusions électoralistes.

Ceci dit, sans doute cette participation traduit-elle une mobilisation croissante des électeurs pour les questions politiques, une volonté de dire son mot dans les affaires des régions d'autant plus grande que nombre d'entre elles se trouvent frappées de plein fouet par les plans de chômage de Giscard-Barre.

Gageons que cette participation ne saurait se borner au dépôt d'un bulletin et que de plus en plus elle prendra le contenu d'une participation aux luttes qui, seules, peuvent permettre aux travailleurs d'infléchir en leur faveur le cours des choses.

Pierre MARCEAU

Rennes 7, Rennes 8, résultat des élections cantonales

Progression des marxistes-léninistes

QUELQUES brèves conclusions du premier tour des élections cantonales dans les deux cantons où notre parti présentait des candidats.

ORIENTATIONS GENERALES

A noter tout d'abord le fort pourcentage dans les deux cantons : 49 % à Rennes VIIe et à Rennes VIIIe.

En comparant les résultats du scrutin de dimanche avec ceux du 12 mars 1978 (1er tour des législatives) dans ces mêmes cantons, quelques conclusions s'imposent :

1) La droite a perdu du terrain, pour Rennes VIIe, elle perd 7 %, pour Rennes VIIIe, elle perd 3 %. Ces résultats qui vont dans le sens des résultats globaux nationaux sont une condamnation par les travailleurs de l'offensive anti-populaire du gouvernement de Giscard-Barre.

2) La gauche gagne quelques points. C'est le cas du parti socialiste qui bénéficie le plus de cette poussée de la gauche. Phliponneau atteint au premier tour 45 % des voix pour Rennes VIIe. A Rennes VIIe, c'est aussi le PS qui vient en tête et semble devoir être élu au second tour (dans un canton qui était auparavant tenu par le député RPR Le Douarec). Le PCF progresse de 3 % à Rennes VIIIe, il perd 1,5 % des voix à Rennes VIIe.

3) Plus que la gauche, ce sont les « divers gauche » qui progressent. L'Union démocratique bretonne obient 6,38 % en recueillant très probablement l'électorat PSU. Dans le canton de Rennes VIIIe, le PSU fait 4,08 % alors quil n'avait recueilli que 1,3 % aux législatives.

Le candidat de l'UDB fait 2,54 % des voix, contre 1,37 % l'an passé. L'UDB et le PSU font nettement mieux qu'aux législatives : on peut y voir le signe de la désaffectation d'une frange de travailleurs qui avaient voté à gauche en 1978 mais qui, vu l'absence totale de perspectives qu'elle présente actuellement, ne lui font plus confiance.

LES MARXISTES-LÉNINISTES

Le PCML recueille à Rennes VIIe, 237 voix soit 1,86 % des voix. A Rennes VIIIe, il obtient 102 voix soit un poucentage de 0,89 %.

On peut remarquer que ces résultats sont en progression par rapport aux résultats de l'Union ouvrière et paysanne et pour la démocratie prolétarienne qui obtenait, en 1978, 113 voix (0,53 % à Rennes VIIe) et 102 voix (0,59 % à Rennes VIIIe). Ces résultats restent évidemment très modestes. Cela s'explique en partie par le nombre des abstentions. Il faut noter aussi que le PCML était jusque-là inconnu sur le terrain électoral. C'est en effet la première fois que notre parti se présente sous son propre sigle. Il y a eu d'autre part des insuffisances de notre capacité de propositions immédiates, concernant les problèmes des cantons où nous nous présentions : cela est assez bien apparu au cours des quelques réunions publiques que nous avons organisées.

Cette expérience est un jalon vers une nouvelle avancée.

Le fait même d'être présents dans ces élections a montré que nous n'étions pas étrangers aux problèmes qui affleurent au cours d'une seule consultation. Certains points de notre propagande ont certainement attiré l'attention des 46 000 électeurs qui ont reçu nos professions de foi : nos propositions ont eu certainement un écho bien plus large que celui que traduit le nombre de voix.

Ceci n'était qu'un premier bilan. Il y aura certainement d'autres leçons à tirer.

Yannik DAGORN

La Yougoslavie rappelle que le Vietnam occupe toujours le Cambodge

QUAND la Chine avait lancé sa contre-attaque défensive, en réponse aux multiples provocations du Vietnam contre son territoire, l'opinion publique mondiale, ainsi que plusieurs pays, avaient éprouvé quelques réticences. Puis une exigence avait rapidement vu le jour : le retrait simultané des troupes chinoises du Vietnam et des troupes vietnamiennes du Cambodge.

Aujourd'hui, la Chine a tenu parole : elle a retiré ses forces du Vietnam, montrant ainsi au monde entier qu'elle n'avait pas l'intention d'occuper ce pays. Par contre, le comportement agresseur du Vietnam éclate au grand jour, avec son refus d'évacuer le Cambodge, et de nombreux pays expriment leur méfiance à son égard.

Vendredi soir, l'URSS a encore mis son veto à une résolution présentée au Conseil de sécurité de l'ONU par les cinq pays membres de l'ASEAN (nations du Sud-Est asiatique) qui réclamaient un retrait simultané des troupes chinoises du Vietnam et des troupes vietnamiennes du Cambodge. L'isolement de l'URSS est vraiment le signe de la condamnation unanime de la politique expansionniste soviéto-vietnamienne en Asie du Sud-Est. En voici d'ailleurs un autre exemple par la voix d'un journal yougoslave.

Le journal de la Ligue des Communistes de Yougoslavie, *Borba*, écrit à propos du conflit Chine-Vietnam : « *La réconciliation ne sera possible qu'après le retrait de toutes les forces étrangères de cette région des territoires appartenant à d'autres pays qu'elles occupent actuellement (...). Le Vietnam a encore des troupes engagées au Kampuchea, dont les effectifs sont évalués à 10 ou 16 dicisions. Il possède aussi 4 autres divisions au Laos en vertu du traité de coopération et d'amitié. Certaines informations ont même révélé que, lancées à la poursuite des guerilleros du gouvernement légal kampuchéen, quelques unités vietnamiennes ont passé la frontière thaïlandaise pendant un court laps de temps. Au moment même où les troupes chinoises, dont il est impossible d'identifier la formation et la puissance, se retirent du territoire vietnamien, des bâtiments de guerre des grandes puissances sont apparus, venant du Pacifique, dans les eaux indochinoises et leurs alentours. Leur apparition pourra difficilement calmer une situation déjà tendue.*

Au moment où la Chine a commencé à retirer ses troupes, où Beijing (Pékin) puis Hanoï ont déclaré être prêts à entamer directement des négociations au sujet des conflits et où on attend que la bonne volonté des deux parties amène un certain relâchement de la tension à la frontière sino-vietnamienne dans un délai visible, la situation au Cambodge n'a pas suffisamment fourni matière à une évaluation optimiste.

La direction vietnamienne s'est gardée de signaler qu'elle ferait entrer en ligne de compte le retrait de ses troupes qui occupent toujours beaucoup de villes importantes et de fortifications stratégiques au Kampuchea depuis l'attaque-éclair déclenchée au début de cette annnée. Elle n'a pas signalé non plus qu'elle laisserait le Front d'union nationale du Kampuchea pour le salut national (organisation fantoche mise sur pied par Hanoï — NDLR), constitué difficilement avant l'attaque, proclamer la formation d'un gouvernement à Phnom Penh. Comme au Laos, les nouvelles autorités ont signé un traité d'amitié et de coopération avec le gouvernement hanoïen, dont l'intention est de légaliser la présence de ses troupes au Kampuchea ».

Crimes de guerre soviétiques en Erythrée

APRES les bombes au napalm, ce sont maintenant des bombes à fragmentation (bombes à billes) que les Soviétiques utilisent pour bombarder les villages et les maquis érythréens. C'est le quotidien soudanais *Al Ayam* qui donne cette information, relayant une source érythréneen. Les bombes à billes, comme leur nom l'indique sont des bombes de très forte puissance qui explosent en des dizaines de milliers de petites particules mortelles. Elles sont essentiellement destinées à causer des dégats humains plus que matériels.

Leur utilisation au Vietnam en 1974 par les Américains avait soulevé une véritable levée de boucliers. L'usage de cette bombe avait alors été assimilée par certains, et notamment par les Soviétiques, comme un crime de guerre.

Les bombes à billes « socialistes » de Brejnev seraient-elles moins meurtrières quand elles tombent sur les villages érythréens ?

ESPAGNE

Le problème basque (1)

150 ans de lutte pour les droits nationaux

Mario Grande :
Membre du comité central et responsable de la question des nationalités de l'ORT (Organisation révolutionnaire des travailleurs)

LE problème basque : d'où vient-il, comment a-t-il évolué ? C'est ce que nous avons demandé, lors d'une interview, à Mario Grande, membre du Comité central de l'ORT (Organisation révolutionnaire des travailleurs), responsable de la question des nationalités en Espagne.

Aujourd'hui, il s'agit donc essentiellement d'un historique du Pays Basque et des principaux partis basques. Demain, nous reviendrons sur la situation actuelle.

— HR : Peux-tu rappeler l'origine historique du problème basque ?

M. Grande : On peut situer l'origine du problème basque, ce qu'on appelle le problème basque, au 19e siècle, lors de la perte des « fueros » (1). A partir de ce moment-là, le peuple a revendiqué l'autonomie financière, l'autonomie administrative ainsi que l'usage de la langue et le développement de la culture basque. Cela a abouti, à la fin du 19e siècle, à la création du PNV, le Parti national basque (qui existe toujours aujourd'hui), qui a progressé jusqu'à la Deuxième République. Durant les années de la Deuxième République, on a pu assister à un élan important de l'autonomie, soutenu essentiellement par le PNV. Il y avait bien d'autres groupes plus petits, mais le principal était le PNV avec, pour principale revendication, le statut d'autonomie.

— HR : Peux-tu nous expliquer brièvement ce qu'on entend par statut d'autonomie ?

M. Grande : Synthétiquement, on peut dire que le statut d'autonomie est la Loi fondamentale du Pays Basque, loi qui établit les institutions et les compétences administratives qui se répartissent entre le pouvoir central et les organes autonomes du Pays Basque, en matière d'administration locale, en matière financière, en ce qui concerne la langue, etc.

Le statut du Pays Basque fut approuvé peu après le déclenchement de la guerre civile. La guerre a commencé en juillet et le statut fut accordé en octobre 1936.

— HR : Comment la situation a-t-elle évolué sous le franquisme ?

M. Grande : Le franquisme a annulé toutes les conquêtes qui avaient été obtenues en Euzkadi. Franco y mena une politique d'oppression très barbare, beaucoup plus forte que dans n'importe quelle autre nationalité du pays, jusqu'à il y a très peu d'années. Par exemple, on frappait les enfants qui parlaient le basque ; de même, il était interdit de porter quelque vêtement aux couleurs de l'Euzkadi. Toute manifestation culturelle était impossible, l'usage de la langue réprimé.

Bien entendu, le régime franquiste avait interdit tout parti politique. A la fin des années 50, le mouvement nationaliste ressurgit. Mais il faut dire, à ce propos, que le PNV a très peu lutté contre le franquisme.

La revendication principale du mouvement nationaliste basque a toujours été le statut d'autonomie et les droits culturels. Cependant, la répression quasi bestiale du franquisme — on pouvait alors parler d'occupation militaire en Euzkadi —, a abouti à la radicalisation des positions nationalistes et ainsi est apparue l'idée indépendantiste qui n'avait jamais existé jusque-là en Euzkadi. A partir de ce moment-là, il y eut deux camps nationalistes : le camp indépendantiste de l'ETA et le camp autonomiste du PNV. L'ETA naquit en 1956 d'une scission de l'organisation de jeunesse du PNV. De là, s'est formé un groupe *Eqquim* (« Action »), puis ETA. Cependant, sa première action terroriste n'eut lieu qu'en 1964. Durant les huit années précédentes, l'ETA eut essentiellement des activités culturelles avec une couleur confusément indépendantiste.

Aujourd'hui, l'ETA est franchement indépendantiste. Mais la revendication fondamentale qui est ressentie par la majorité du peuple basque est le statut d'autonomie ainsi que le droit à l'autodétermination.

Propos recueillis par
Evelyne LE GUEN

(1) « Fueros » : La Constitution de l'État espagnol s'est faite progressivement au cours des siècles, mais la centralisation qui s'est effectuée alors n'a cependant pas éliminé tous les droits particuliers des diverses nationalités. Ainsi, le Pays Basque avait conservé jusqu'au 19e siècle ses « fueros » lui permettant de préserver une certaine autonomie administrative ainsi que son patrimoine culturel propre, dont la langue basque.

L'Europe à la recherche d'une plus grande indépendance pour ses approvisionnements en matières premières

LES neufs pays de la CEE importent des pays en voie de développement 75 % des minerais qui leur sont nécessaires. Par contre leurs investissements miniers dans le tiers monde sont en régression : alors qu'ils devaient atteindre 4 à 5 milliards de dollars par an, en 1977 ils n'ont guère dépassé 126 millions. Et pourtant 40 % des réserves connues des principaux minerais sont situées dans ces pays.

Le commissaire européen chargé des relations entre la CEE et les pays en voie de développement, M. Claude Cheysson, doit se rendre très prochainement aux Bahamas pour y préparer le renouvellement fin avril de la convention liant la CEE à cinquante-quatre pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (dite ACP). Il vient de déclarer lors d'une conférence de presse que l'absence de coopération minière et énergétique entre la CEE et les ACP était une « catastrophe complète ».

Cette carence de la CEE a été dénoncée par le commissaire européen qui a souligné par ailleurs que les États-Unis financent actuellement une série d'investissements dans les pays en voie de développement, représentant plus du double des projets européens, alors qu'ils ne dépendent que pour 15 % de ces pays pour leur approvisionnement en matières premières.

Pour se dégager de cette trop grande dépendance de la superpuissance américaine, M. Claude Cheysson propose aux neuf un certain nombre de mesures propres à éviter une nouvelle régression des investissements miniers européens dans les pays ACP et à limiter la main-mise des multinationales américaines et japonaises sur les sources d'approvisionnement en matières premières de l'Europe.

Pour les jeunes, selon qu'ils aient déjà été indemnisés ou non, de 20,30 F à 40 F par jour

Accord sur le chômage

L'égalité par le bas

SAMEDI matin, de très bonne heure, CNPF et syndicats se séparaient sur un accord d'indemnisation du chômage. Il devra être signé le 27 mars. C'est donc la clôture d'un véritable marathon contractuel et la fin de l'indemnisation à 90 % pour les licenciements économiques, sauf pour les smicards.

Après plusieurs chantages, les patrons et le gouvernement ont obtenu ce qu'ils voulaient : *« Un système plus simple et plus juste »*... qui assure au minimum 1 600 F par mois pour les chômeurs et augmentera la part de cotisation versée par les salariés. *« Un exemple de concertation »* et *« un immense effort de solidarité »* disent-ils. Avec cet accord, les syndicats se sont engagés dans un processus de négociations qui risque de ramener la classe ouvrière cinquante ans en arrière...

Il fallait s'y attendre : samedi 17 mars, à 5 h du matin, le CNPF et les syndicats se sont mis d'accord sur une nouvelle formule d'indemnisation du chômage. Après 21 heures de discussions ininterrompues, la CGT, la CFDT et FO ont signé cet accord-marathon. La CGC et la CFTC devaient donner leur accord après référence à leurs syndicats.

Il faut rappeler que les discussions ont duré depuis septembre et que la négociation rompue le 5 décembre n'a repris qu'après le vote par le gouvernement d'une loi-cadre du 5 janvier. Autrement dit, il ne pouvait pas ne pas y avoir d'accord.

LE DEFICIT DE L'UNEDIC ET LE CHANTAGE PATRONAL

Au départ, c'est le déficit de 3,5 milliards de francs prévu dans l'exercice 1979 dans les caisses de l'UNEDIC (caisse qui sert à indemniser les chômeurs et dont la gestion est paritaire) qui a rendu nécessaire la révision du régime d'indemnisation du chômage.

Devant ce trou dû à l'augmentation du nombre des chômeurs, bien au-delà des prévisions, les patrons refusaient obstinément d'augmenter leurs cotisations (l'UNEDIC est financée par des cotisations patrons plus salariés) et l'Etat refusait, lui aussi, de verser une participation pour rendre l'équilibre financier à l'organisme.

Un chantage évident : ils n'accepteraient de discuter que si les syndicats acceptaient de rendre l'ASA (allocation à 90 % du chômage « économique ») dégressive avec le temps. Donc, plus de maintien du salaire pendant un an.

C'est ce chantage de trois mois qui a été à l'origine de la rupture syndicale le 5 décembre. Mais, après la loi-cadre votée tout début janvier, les discussions ont repris parce que ni patrons, ni syndicats ne voulaient laisser le gouvernement décider. Tous deux ont mis en avant leur attachement à la concertation d'autant plus que l'UNEDIC est un organisme paritaire, géré en commun par les représentants patronaux et syndicaux.

Pourtant, la loi-cadre ne fait que reprendre à son compte la proposition patronale. Le seul changement était que le chantage à la « concertation » avait remplacé le chantage au « trou financier » (en même temps que la loi-cadre, l'Etat a fait savoir qu'il verserait entre 4,5 et 7 milliards de francs.

LE NOUVEAU REGIME D'INDEMNISATION

L'objectif mis en avant par patrons et gouvernement était de rendre plus simple le principe de l'indemnisation et d'augmenter les ressources des plus défavorisés. Pourtant, si l'indemnisation des smicards est augmenté, les indemnités restent précaires et le système encore complexe. En voici les grandes lignes :

— Pour les chômeurs « normaux » : 42 % du salaire plus 20 F et aucune indemnisation de moins de 53 F par jour (1 60(F par mois) — à la place des 35 à 40 % actuels plus 16,50 F.

Les deux tiers des chômeurs indemnisés en ce moment sont concernés : 400 000 environ.

— Pour les licenciés pour raison économique : pour les smicards : 90 % pendant un an mais pour les autres, elle devient régressive : 65 %, 60 %, 55 % et 50 %, selon les trimestres. Plus 20 F par jour. Elle ne peut être inférieure à 70 % du SMIC. 180 000 chômeurs actuellement concernés.

— Pour les pré-retraites volontaires : 70 % du salaire.

— Pour les catégories qui n'étaient pas indemnisées jusqu'à présent : femmes qui ont suivi un stage d'au moins 500 heures : 40 F par jour ; jeunes selon qu'ils sont déjà indemnisés ou non : 20,30 ou 40 F par jour ; anciens détenus : 20 F par jour ; chômeurs qui ont épuisé leurs droits (en général après un an) : 20 F par jour.

Application de l'accord : le 1er juillet 1979.

LA SOLIDARITE DE LA MISERE

Comme on peut le constater, un système qui s'est vraiment simplifié et qui assure au chômeur de pouvoir survivre avec au minimum 1 600 F par mois (sauf s'il n'a pas déjà travaillé et qu'il devra se contenter de 800 à 1 200 F environ !). La misère pour tous : un système véritablement plus *« simple et plus juste »* ! C'est pourtant cet accord que patrons et syndicats présentent comme une *« grande victoire contractuelle »*, un exemple de concertation !

« C'est un immense effort de solidarité » a déclaré le représentant du CNPF, Yvon Chotard... C'est vrai que les patrons ont accepté, s'il faut augmenter les 3 % de la masse salariale, de payer 60 % (et 40 % pour les salariés) du pourcentage supplémentaire... alors que pour les 3 % actuels, 80 % sont payés par le patronat et 20 % par les salariés !

Une solidarité qui fait payer les salariés pour les chômeurs. Après une opération bien menée, CNPF et gouvernement viennent de marquer un nouveau point, vraiment exemplaire dans leur plan de revenir sur tous les acquis de la classe ouvrière. D'ailleurs, s'il fallait une preuve, Barre vient de déclarer que *« c'était un bon accord »* et il a ajouté : *« L'issue heureuse de la négociation témoigne du sens des responsabilités et du souci du bien public des organisations professionnelles et syndicales »*.

Claire MASSON

La CFDT Dunkerque et Longwy choisit l'unité

A Longwy, l'intersyndicale complète appelle à la marche du 23 (CGT, CFDT, FO, CGC et FEN), ce qui témoigne d'une grande volonté d'unité. Dans le Nord, les sections CFDT d'Usinor-Dunkerque et d'Usinor-Mardyck se sont, elles aussi, jointes à la marche et la CFDT d'Usinor-Denain laisse le libre choix à ses militants. Là encore, même si la forme imposée par la CGT pour cette marche interprofessionnelle n'est pas jugée idéale, le mot d'ordre national de la CFDT *« Grève des sidérurgistes »* est dépassé au profit de l'unité.

Hôtel Fondary dans le XVe arrondissement de Paris

Manifestation et meeting improvisé

VENDREDI soir à 18 h 30, devant la mairie du XVe arrondissement.

C'est à peu près 300 personnes du quartier qui se sont réunies à l'appel des 138 locataires du foyer hôtel du 89 rue Fondary et de leur comité de soutien. Sur les grilles de la mairie s'accrochent des banderoles : *« Non à l'expulsion, relogement des 138, renouvellement sans condition des cartes de séjour »*.

D'autres organisations sont là aussi avec des pancartes contre le racisme, en soutien aux travailleurs immigrés de Fondary, pour l'égalité des droits entre Français et immigrés, pour affirmer la nécessité de la solidarité de tous les travailleurs face à la crise, au chômage, à la répression.

Aussitôt, les flics arrivent, au moins une cinquantaine avec des galonnés et des civils. Des slogans jaillissent, les locataires et les autres travailleurs immigrés ne s'arrêtent pas de crier bien au contraire !

A la dispersion, tout le monde décide de ne pas laisser seuls les locataires et de les raccompagner jusqu'au 89.

Le cortège s'engouffre dans la cour de l'hôtel. Indignation générale contre la dégradation des lieux. Un meeting s'improvise sous les yeux du patron planqué dans le bistrot attenant.

Correspondant XVe

L'Iran demande son entrée dans le mouvement des non-alignés

APRES une semaine troublée où l'on a vu s'affronter publiquement pour la première fois l'ayatollah Komeiny et le premier ministre, Bazargan, qu'il a lui-même nommé, la situation paraît se détendre à Téhéran.

Après son recul, sous la pression des femmes, sur le port du « tchador », le voile traditionnel, c'est sur le problème du mode de jugement des personnalités de l'ancien régime que l'ayatollah vient de céder à nouveau.

C'est pour protester contre la multiplication des exécutions sommaires que le ministre des Affaires étrangères et dirigeant du « Front national », Karim Sandjabi, avait offert jeudi sa démission. Il restera donc à son poste puisqu'en principe, celles-ci devraient cesser. Le porte-parole du gouvernement vient par ailleurs d'annoncer que l'Iran avait officiellement fait acte de candidature au mouvement des non-alignés. Celle-ci devrait être acceptée puisqu'après son départ du Cento, traité militaire qui la liait aux USA, à la Grande-Bretagne, au Pakistan et à la Turquie, et qui vient d'être dissous après que les trois pays de la région s'en soient retirés, l'Iran ne fait plus partie d'aucune alliance militaire.

S.F.

L'HUMANITE ROUGE – Mardi 20 mars 1979

Le refus des fermetures de classe

Manifestation au mois de février contre la suppression des classes dans le département de l'Isère.

GRENOBLE

Nouvelles actions des enseignants et des parents

MARDI, les parents occupent une école de Grenoble pour exiger une remplaçante. Mercredi, les enseignants occupent le rectorat pour s'opposer aux fermetures et suppressions de postes. Le non-remplacement des maitres en congé, les mesures de restriction, élégamment baptisées « redéploiement des moyens » sont deux aspects de la même politique d'austérité. Dans les deux cas, la réponse est la même : l'envoi des forces de l'ordre. Mais les parents et les enseignants ne se laissent pas intimider.

EDIFIER l'unité des travailleurs dans la lutte contre le gouvernement Giscard-Barre et sa politique, telle est la tâche à accomplir actuellement, partout, dans tous les secteurs et donc aussi pour tout ce qui ressort de l'école.

Beullac propose une politique de « redéploiement » scolaire, assortie de licenciements d'instituteurs, de professeurs, de compressions de postes, de fermetures de classes.

Enseignants (en primaire, en secondaire, dans les écoles normales), parents d'élèves, lycéens, collégiens et personnels non-enseignants se sont alors engagés dans une lutte multiforme contre la politique scolaire du gouvernement. Les actions à Grenoble, à Marseille, les manifestations, les débrayages prévus pour le mardi 20 mars en témoignent.

Six remplaçantes en 5 mois

AU quartier de l'Arlequin à Grenoble, les parents font venir l'inspecteur dans leur école occupée. Celui-ci se fait « libérer » par la police.

Le non-remplacement des maitres en congé devient presque systématique. Face aux grèves, perturbations que cela entraine, parents et enseignants des écoles du quartier ne sont pas restés inactifs. Ainsi, au mois de février, des classes sauvages ont été organisées à l'école des Charmes et à l'école du lac.

Cette fois-ci, les parents d'élèves de l'école des Buttes ne pouvaient plus tolérer que leurs enfants voient défiler six remplaçantes en cinq mois et, qu'entre chaque période de remplacement, les enfants soient renvoyés à la maison ou en garderie dans d'autres classes. Ils ont donc décidé d'occuper toute l'école mardi 13 mars. Ainsi, à l'heure d'entrée, ils ont fermé les portes. Les instituteurs, solidaires et les élèves ont dû rester dans la cour. Ils se sont rendus au bureau de l'inspecteur départemental à 500 mètres de là afin simplement de lui exposer leur mécontentement et d'exiger un remplaçant. Non seulement, il a refusé de les recevoir mais, se sentant agressé, il s'est sauvé par la fenêtre. Curieuse façon de faire face à ses reponsabilités. Les parents l'ont rattrapé et lui ont demandé de venir avec eux dans leur école, ce qu'il a fait, à contre-cœur, il est vrai. Mais arrivé à l'école, il a proposé lui-même d'assister à une réunion avec les instituteurs et les parents. Il a ensuite demandé à partir. Les parents s'y sont opposés car ils exigeaient une réponse à leur demande. Il s'est donc déclaré « séquestré » et a téléphoné à son supérieur hiérarchique, l'inspecteur d'académie, qui, avec le recteur, a envoyé la police pour le « libérer ». C'est ainsi que vers 11 h 30, vingt-cinq flics en tenue sont venus évacuer l'école.

Occupation du rectorat par les enseignants

DEVANT le rectorat, mercredi 14 mars, la CAPA (Commission administrative paritaire académique) devait siéger sur les problèmes de cartes scolaires. Les mesures envisagées se concrétiseraient, dans l'Isère, par 204 fermetures de classes primaires et maternelles, par la fermeture de l'école normale de filles, la suppression de 56 postes dans le secondaire et leur répercussion sur les maitres-auxiliaires et les non-titulaires.

Cette réunion devait se tenir au rectorat en présence de délégués du personnel qui, malgré leur demande, n'avaient obtenu aucune information précise préalable concernant ces mesures.

Pour s'opposer à ces mesures de démantèlement et d'austérité, une trentaine d'enseignants du SGEN du premier et du deuxième degrés ont occupé le rectorat de Grenoble mardi matin dernier à 7 h 30. A 8 h 30, les forces de l'ordre sont intervenues et ont fait évacuer les locaux. Les manifestants les ont quittés en lançant des mots d'ordre et en chantant : « *A bientôt Monsieur le recteur* ». Les enseignants sont restés devant le rectorat et, vers 10 heures, ils étaient une centaine, dont des membres du SNES.

Les délégués du personnel SNES et SGEN ont alors refusé de siéger à la CAPA qui avait lieu vers 9-10 heures, après l'intervention des forces de l'ordre. La CAPA ne s'est donc pas tenue et a été reportée.

Les enseignants du SGEN se sont ensuite rendus à l'école normale de filles qui doit fermer l'an prochain. Ils ont pénétré à l'intérieur, ont distribué des tracts aux professeurs, élèves et personnels présents, ont écrit des inscriptions et des mots d'ordre sur les murs de l'école (« *Aucune fermeture de classes, non à la fermeture de l'école normale* »), ont mis des affiches et des tracts et ont tenu une assemblée générale puis sont repartis en appelant à la manifestation de l'après-midi.

Celle-ci regroupait dans une même riposte premier et deuxième degrés et a été appelée par le SNES et le SGEN.

(Suite en page 5)

L'HUMANITE ROUGE - Mardi 20 mars 1979

(Suite de la page 4)

Cette action vient s'ajouter à la série qui a commencé par la manifestation du 27 janvier, puis celle du 10 février où 5 000 personnes étaient dans la rue et qui se poursuit en s'intensifiant ces derniers jours par des actions plus directes comme le mouvement de grève parents-enseignants au CES Charles Munch, mardi, comme l'occupation par la section SGEN du bureau du proviseur du lycée Champollion, comme la grève des parents qui n'ont pas envoyé leurs enfants à l'école primaire Jules Ferry, le 10 mars, et comme des débrayages au lycée-Louise Michel, etc.

Il faut souligner que cette action regroupe, dans une même riposte, les instituteurs du primaire et de la maternelle, ainsi que les professeurs des lycées et collèges qui surmontent ainsi les divisions catégorielles, primaire d'un côté, secondaire de l'autre.

L'après-midi de ce même vendredi, environ 500 personnes ont manifesté en intersyndicale devant le rectorat.

A noter que l'intersyndicale du personnel du rectorat a, l'après-midi, tiré un tract dans lequel il est notamment dit : « *Le personnel du rectorat a conscience du fait que les luttes menées par nos collègues enseignants ont le même sens que les siennes. L'intersyndicale proteste énergiquement contre le fait sans précédent que constitue la pénétration des forces de police dans les locaux* ».

Ce type d'action offensive mobilise davantage les enseignants, permet également une meilleure popularisation et inquiète l'administration bien plus que les grèves de 24 heures, comme celles appelées par le SNI le 16 mars dernier et le 23 mars prochain.

Correspondante Grenoble

MARSEILLE

Grèves et manifestations de très grande ampleur dans les lycées

LE 15 mars, quinze mille collégiens et lycéens sont descendus dans les rues de Marseille contre la politique réactionnaire de Beullac. Ils se battent contre la suppression de postes dans l'académie, suppressions qui seraient au nombre de 240 l'an prochain. Ils demandent 25 élèves par classe tout de suite, des crédits dans les foyers socio-culturels, la défense du droit aux études et l'abrogation de la loi Beullac sur l'alternance (c'est-à-dire en fait la soumission de la formation scolaire aux besoins du patronat). Ils demandent également la liberté d'expression et d'organisation pour les élèves.

Cette manifestation gigantesque vient à la suite de divers mouvements sporadiques et localisés à certains lycées ou CES, où en général, professeurs et élèves ont lutté au coude à coude : Marseille Vert, Saint Charles, Perrier, Longchamps notamment.

La coordination des lycéens du 15 mars appelait pour la journée du 16 à « continuer de manière unitaire la lutte avec les professeurs, les collégiens, les étudiants, les travailleurs, car elle seule permettra de mettre en échec le gouvernement ». Le texte de la coordination poursuivait : « *Il faut qu'aujourd'hui se tiennent dans les lycées et collèges des assemblées générales pour étendre la lutte, exiger l'unité et aider les lycées et collèges en difficulté. Il faut mettre sur pied une coordination permanente et démocratique de tous les lycéens qui fasse le point des luttes et des propositions pour sa continuité jusqu'à satisfaction des revendications. Ce n'est que comme cela que nous ferons entendre celles-ci* ».

La grève fut très suivie le 16 mars où pratiquement tous les lycées étaient en grève presque totale, certains depuis trois-quatre jours ou plus.

Pour l'instant, les directions syndicales de professeurs, FEN et SGEN-CFDT n'ont pas embrayé sur le mouvement au niveau départemental. Mais à la base, souvent une grande unité se réalise. Le SNES propose une journée de grève le 20 mars pour les professeurs mais ne cite aucune autre perspective. La CFDT n'appuie pas cette initiative qui peut apparaître comme un enterrement, sauf dans les sections où la mobilisation est déjà importante et là où des assemblées générales de personnel peuvent avoir lieu notamment en liaison avec les élèves.

Ce mouvement très massif montre une combativité des lycéens et collégiens très forte. Ils subissent pourtant toutes les pressions possibles destinées à briser le mouvement. Notamment une lettre du recteur parue dans la presse et qui s'adresse aux parents et aux élèves et qui menace les grévistes de renvoi, sur un ton à la fois paternaliste et fascisant. Ce mouvement aura certainement une très grande ampleur et il ne fait que commencer. « *Beullac t'es foutu, ton école est dans la rue* » criaient les lycéens.

En dernière minute, nous apprenons que les CRS seraient intervenus au lycée Longchamps contre les élèves et qu'il y aurait des blessés.

Correspondant Marseille.

Manifestation au mois de février contre la suppression des classes dans le département de l'Isère. (Le trièves est une région agricole montagneuse du sud du département de l'Isère).

Démissionnaire de la municipalité du Mans

Interview

VOICI une interview d'un membre démissionnaire de la municipalité de gauche du Mans. Il s'agit d'un médecin, Jean Davette, élu sur la liste de gauche comme personnalité démocrate. Ce médecin, proche du Front autogestionnaire, a par honnêteté refusé de servir de faire valoir dans une municipalité où se livre une lutte PC-PS de caractère électoral. Depuis son départ, un autre élu, membre du PSU, a abandonné son poste au bureau municipal mais pas du conseil car son parti n'était pas d'accord.

— **HR : Tu as démissionné, il y a maintenant plus d'un mois et demi. Dans l'article de *Ouest-France*, paru à cette occasion, on voit que l'absence de démocratie au sein du conseil a joué un rôle important dans ta décision, peux-tu donner quelques exemples pour nos lecteurs ?**

Jean Davette : Pendant la campagne des municipales, on a dit que tout se ferait au grand jour, que la mairie de gauche serait une « maison de verre », et puis, au même moment, il y a eu un accord secret PC-PS. Cet accord s'est découvert par la suite. Le contenu de l'accord, c'était que les sièges des personnalités démocrates, dont je faisais partie, irait au PC pour la représentation à la CUM (Communauté urbaine) et pour les élections sénatoriales.

Autre exemple : une note de service émanant du secrétaire général indiquait que toute lettre adressée aux élus devait passer par la hiérarchie complète de la mairie (chef de service, secrétaire général, maire). D'autre part que les textes présentés au Conseil ont déjà été discutés en commissions, avec des gens compétents, donc il n'y a qu'à les adopter.

Tu n'as pas le droit de contester. On m'a traité ouvertement de « *débile* », « *d'irresponsable* ».

Au cours de la réunion publique sur le chômage — la motion a d'ailleurs été votée à la fin devant une salle vide, après tous les discours — on m'a reproché d'être venu parce que je me suis abstenu.

Certains des propos que tu tiens au conseil, tu ne les retrouves pas sur les procès-verbaux quand ils sont gênants. J'avais signalé que l'architecte choisi pour la construction du Palais des congrès, soi-disant du Mans, en réalité n'habite pas la ville et n'y a jamais travaillé. Ça n'a pas été inscrit.

— **HR : Et à propos de la gestion ?**

Jean Davette : On reçoit des documents qu'il est difficile de contrôler pour un non-spécialiste. La campagne s'est faite sur le thème : « *Vivre mieux, vivre autrement* », mais, dans de nombreux faits, cela ne se traduit pas.

La municipalité a fait poser des panneaux Decaux — en échange, Decaux fournissait des panneaux d'affichage libre — alors que nous avions dit que c'était moche, un facteur d'aliénation pour les gens.

L'astuce, c'est que ça n'a pas été voté par le conseil mais par la Communauté urbaine du Mans pour qu'à l'avenir, ça ne gêne pas politiquement le PC.

— **HR : En fin de compte, est-ce que la gestion est bien différente de ce qu'elle était avant ?**

Jean Davette : Je pense que les gens sont un peu plus associés malgré tout.

— **HR : Peux-tu nous donner un exemple significatif de l'état d'esprit de certains conseillers ?**

Jean Davette : Eh bien, lors d'une discussion sur le prix des repas de cantine, on a établi la création d'une tranche spéciale pour les salaires de 6 000 F — les enfants rentrant dans cette tranche devaient payer 6,80 F le repas alors que le prix de revient est de 8 F. Etant donné que le poste cantine est quelque chose qui pèse lourd dans le budget, j'ai demandé si on ne pourrait pas réduire les inégalités en faisant payer le prix de revient à ces familles qui se trouvent quand même dans une situation assez favorable. Ou au moins qu'elles paient 7,20 F comme sous l'ancienne municipalité. Une conseillère PC m'a répondu : « *On n'est pas là pour réduire les inégalités* ». Même chose à la commission Jeunesse et Sport quand on parlait de consulter les gens à propos de telle ou telle mesure, on te répondait : « *On a été élu, on ne va pas leur demander leur avis tout le temps* ».

Ce qui est important finalement, c'est que l'on puisse prendre ses affaires en main, là où l'on vit et où l'on travaille.

Interview recueillie par le correspondant du Mars

Usine de confection SPIRAM à Toulouse

Les ouvrières ont affaire à forte partie

VENDREDI 9 mars, les ouvrières des usines de confection Spiram à Toulouse sont entrées en grève. Elles en ont eu assez des conditions de travail inimaginables. Elles luttent pour le refus des cadences infernales, l'amélioration des conditions de travail et le respect des ouvrières.

Depuis que l'usine de Muret est en grève, Batmal, patron de choc, passe à l'offensive.

1) Il a lock-outé l'autre usine, celle de Colomiers, qui est habituellement alimentée par Muret. En fait, il compte ainsi réorganiser cette usine pour encore augmenter les rendements. D'autre part, il cherche ainsi à isoler les grévistes de Muret en disant à celles de Colomiers : c'est la faute de Muret si vous n'avez plus de travail.

2) Il fait passer au tribunal vingt ouvrières de Muret pour entrave à la liberté du travail, blocage des camions.

3) Il convoque une réunion extraordinaire du comité d'entreprise avec à l'ordre du jour : licenciement de quatre déléguées et mise en place des équipes.

Rappelons-nous ce qui s'est passé à Colomiers l'an dernier : Batmal a mis en place les équipes, licencie des déléguées. Devant la riposte des ouvrières, il a réintégré les déléguées mais laissé les équipes. Depuis, il s'est débarrassé des déléguées gênantes, a mis en place un syndicat autonome, et a transformé l'usine en bagne.

Il est clair qu'aujourd'hui il compte faire dévier le conflit de Muret vers la réintégration des déléguées, moyennant la mise en place des équipes et l'abandon de toutes les revendications (salaire, cadences, brimades...)

Aujourd'hui, le chemin de la victoire passe par l'unité des usines Spiram et la mobilisation de tout l'habillement.

Les ouvrières de Colomiers, jusqu'ici, ne sont pas d'accord pour se déclarer en grève, comme le leur demande le syndicat CGT de Muret. Elles estiment que puisque c'est le patron qui les a lock-outées, il doit payer les jours qu'il leur fait ainsi perdre.

Se déclarer en grève n'ajouterait rien au rapport de forces pour l'instant puisqu'elles sont dehors de toute façon.

Cependant, elles se sentent solidaires de leurs camarades de Muret et l'ont prouvé en venant à Muret à l'assemblée générale du 14 mars. Il serait extrêmement nuisible que les ouvrières de Spiram se divisent sur ce point, à savoir si Colomiers doit se déclarer en grève ou pas. Le plus important et ce qu'il faut renforcer, c'est ce qui les unit : la volonté de résister ensemble à ce patron de combat qui se croit revenu un siècle en arrière. Et pour s'unir, pour agir ensemble, les objectifs ne manquent pas : il est urgent de développer la popularisation du mouvement, de mobiliser toutes les usines de l'habillement.

C'est dans tout l'habillement que la situation se dégrade : embauche sous contrat, médecins-flics, salaires toujours plus bas...

La grève de MAS en 1976 avait fait prendre conscience à de nombreuses ouvrières la nécessité de se battre ensemble pour faire céder les patrons de l'habillement. Aujourd'hui, le conflit de Muret offre de nouveau cette possibilité de mobilisation massive.

Que les ouvrières de Spiram s'unissent sur l'essentiel, que tout l'habillement soit mobilisé et la population toulousaine appelée au soutien, voilà ce qui pourra faire avancer les choses chez Spiram mais aussi dans toutes les usines de confection de Toulouse.

Correspondante Toulouse

Message de la cellule Rosa Luxembourg aux ouvrières de Spiram

La cellule Rosa Luxembourg du Parti communiste marxiste-léniniste (PCML) (usine MAS) salue chaleureusement la lutte engagée par les travailleuses de Spiram.

En vous opposant par la grève à votre patron de choc, nous montrez à l'ensemble des ouvrières de l'habillement la voie à suivre.

En effet, que ce soit Spiram, MAS ou d'autres usines, il nous faut résister aux attaques de plus en plus brutales du patronat : augmentation des cadences, médecins-flics, travail en équipe... et bien sûr, avec toujours des salaires 30 % en dessous de la moyenne nationale.

Nous ne pouvons plus accepter cette situation et votre lutte est un grand encouragement pour toutes. Vous prouvez que l'on peut relever la tête.

Et quel moyen avons-nous d'imposer nos revendications si ce n'est la grève qui touche les patrons au point le plus sensible : le profit.

Aujourd'hui, ils sont des milliers de travailleurs à se battre : les sidérurgistes, mais aussi les PTT, la SFP, les assurances... Pour gagner, ces luttes ont besoin du soutien de tous.

Quand c'est toute la classe ouvrière qui est attaquée, c'est tous les travailleurs qui doivent risposter.

Aussi le PCML fera-t-il le maximum pour populariser votre action, pour impulser le soutien des ouvrières de l'habillement et de la population toulousaine. La cellule MAS vous remet aujourd'hui une première collecte faite en son sein.

Vive la lutte des travailleuses de Spiram !

Pour obtenir satisfaction, agissons toutes ensemble et en même temps !

Le dernier numéro de *La Faucille* est paru

Une lecture nécessaire

RÉGULIEREMENT à chaque sortie de notre bimensuel paysan *La Faucille* nous en présentons brièvement à nos lecteurs, les articles les plus importants. Contribuer à l'alliance entre les ouvriers et les travailleurs de la terre est une tâche fondamentale pour qu'un jour puisse naître cette société plus juste à laquelle tout travailleur aspire.

Aussi lire régulièrement *La Faucille* nous permet non seulement de connaître les conditions de vie et de travail des petits et moyens paysans, ainsi que leur lutte. Mais c'est aussi là qu'on trouvera des éléments concrets, nécessaires pour appuyer notre argumentation, être mieux armés pour démonter le refrain bien connu que c'est Bonn ou Bruxelles qui sont la cause de la ruine des milliers de paysans.

Le numéro 79 vient de paraitre où une place particulière est réservée aux firmes agro-alimentaires, aux élections cantonales ainsi qu'au marché commun agricole.

Dans un dossier « *Dix ans de restructuration dans les industries agro-alimentaires* », nos lecteurs découvriront l'importance peu connue de ce secteur de l'économie capitaliste : quelques chiffres révélateurs : elles emploient 530 000 salariés soit au total 9,5 % des emplois salariés. Par leur chiffre d'affaires elles sont au second rang de l'économie, juste derrière le bâtiment et les travaux publics.

C'est un secteur où les grosses firmes dominent : 3 725 entreprises de plus de dix salariés dont 400 réalisent à elles seules 80 % du chiffre d'affaires total de ce secteur. Comme l'explique le dossier au cours de ces dix dernières années, ce secteur se situe en tête dans le mouvement de concentration opéré par les industries françaises.

LES ÉLECTIONS CANTONALES

Une page également sur les élections cantonales et un petit tour au conseil général. Un beau rouage de base de l'État capitaliste, « au pied du pouvoir » au propre comme au figuré puisqu'en fait, c'est le préfet qui détient les cordons de la bourse. Les conseillers sont obligés d'être les « béni oui-oui » du préfet et par derrière le préfet, obligés d'être les exécutants des quatre volontés des monopoles ! Conseils généraux qui sont aussi un moyen pour la grande bourgeoisie de mieux cerner les oppositions à sa politique, pour verser un peu d'huile quand il est nécessaire, de manière à éviter qu'il n'y ait une résistance trop violente et que ça ne « coince ».

UNE POLITIQUE POUR LES FIRMES AGRO-ALIMANTAIRES

Pour terminer la suite de la présentation du marché commun agricole commencée au numéro précédent qui en faisait un historique, ce numéro montre comment il a fait passer l'agriculture française une des moins développées et modernisées des six futurs adhérents à la CEE en une des toutes premières exportatrices du monde.

Agriculture florissante, ce qui en système capitaliste est synonyme de ruine pour les petits et moyens paysans, d'exode rural, de surexploitation.

Depuis sa création, les gouvernements capitalistes qui se sont succédé au pouvoir ont pris des mesures particulièrement efficaces pour arriver à ce résultat : c'est la loi d'orientation de 1960, votée sous l'égide du socialiste Pisani et l'exode rural extraordinaire qu'elle a engendré.

C'est la création d'organismes tels la SAFER, le FORMA, l'ONIBEV ou autres encore les 5e et 6e plans qui consacreront une part très importante de leurs aides aux industries agro-alimentaires.

Ces deux articles sur le marché commun donnent des faits et des chiffres montrant que contrairement à la thèse bien connu « Bruxelles fait ci, Bruxelles dit ça », les gouvernements français ont toujours fait la politique qu'ils voulaient pour servir les intérêts des firmes agro-alimentaires et ce, sans qu'aucun pays de la CEE et ne leur impose rien sur le fond.

Abonnez-vous et faites abonner vos amis

La Faucille

LOI-CADRE AGRICOLE

La version finale du projet est terminée

Compétitivité, productivité, exportations en sont les maîtres mots, sur un fond de libéralisme économique et de désengagement de l'Etat

En marge des négociations européennes

NOMBREUSES MANIFESTATIONS DES PRODUCTEURS DE PORC

MONTANTS COMPENSATOIRES MONETAIRES

RIEN N'EST REGLE !

L'accord de Bruxelles ne prévoit pas la suppression des MCM existants et accepte la création de nouveaux MCM

Et enfin pour terminer, complètant la double page du numéro précédent, « *Les oubliées : agricultrices et femmes d'agriculteurs* ». Une petit encadré photographique, une certaine image de dignitaire du PCF, Jean-Baptiste Doumeng, en compagnie de quatre mannequins d'Estérel... Doumeng le milliardaire rouge », un « communiste » dont on appréciera comme il convient sa conception de l'émancipation de la femme, juste bonne pour lui à servir de faire valoir habile pour une marchandise et à sa petite personne.

René BREAND

ECHOS *des entreprises et quartiers*

Les enseignants des LEP des pays de Loire en grève le 12 mars

JEUDI 8 mars, des titulaires de nombreux LEP de l'académie reçoivent leur fiche de mutation à remplir de toute urgence : leur poste sera supprimé dès la rentrée prochaine. La riposte ne se fait pas attendre : les collèges les plus concernés décident le jour même la grève pour le lundi suivant, jour où doit se réunir la « carte scolaire », c'est-à-dire réunion où le recteur annonce officiellement aux syndicats les suppressions de postes.

Le SNETP-CGT et le SGEN-CFDT se réunissent le vendredi après-midi et décident d'appeler à la grève dans tous les LEP pour le lundi.

Lundi 12 mars, la grève est un succès. Beaucoup de professeurs ne sont pas au courant et ont commencé les cours, mais, à 8 heures, lorsqu'ils apprennent la situation, ils arrêtent leurs cours et débrayent aussitôt. Finalement, c'est de 60 à 100 % des professeurs qui sont en grève selon les établissements.

L'après-midi, les syndicats ont appelé à manifester au rectorat pour empêcher la tenue de la réunion ; là encore, c'est un succès : 1 000 manifestants auxquels se sont joints des collégiens. Les inspecteurs se heurtent à un piquet de grève qui les empêche de passer. Ils devront escalader les barrières derrière le rectorat pour pouvoir assister à la réunion qui se déroulera avec seulement 12 personnes sur plus de 40 convoquées.

Les manifestants se dirigent alors sous les fenêtres de la commission, une fenêtre est cassée, les portes sont ouvertes, le recteur et les inspecteurs s'enfuient à l'étage alors que les manifestants pénètrent dans la salle. Finalement, les manifestants évacuent la salle en apprenant la venue de la police.

Le chef de cabinet du recteur accepte de recevoir les syndicats et c'est pour leur dire que la commission de carte scolaire ne sert à rien et que les suppressions de poste sont décidées.

Certes, cela, les gens présents le savaient et cela ne fait que renforcer leur détermination à poursuivre le combat : pour cela, ils ont décidé dans l'immédiat la grève et le boycott pour les commissions départementales qui vont se tenir ces jours-ci ; l'appel aux autres personnels pour étendre le mouvement à toute l'éducation nationale. FEN, SNETP-CGT et SGEN-CFDT doivent se rencontrer. Et enfin, ils ont décidé de faire connaître les raisons de notre lutte aux élèves et aux parents.

Quatrième semaine de grève au Crédit Lyonnais d'Angers

AU Crédit lyonnais d'Angers, les travailleurs sont en grève depuis le 21 février. Ils demandent l'embauche d'effectifs supplémentaires pour améliorer les conditions de travail :

– La suppression du « tableau de bord » qui sert à contrôler le temps passé aux différentes opérations ;
– La reconnaissance de la section syndicale ;
– Le paiement des jours de grève.

Le 2 mars, les grévistes occupaient le terminal du service informatique bloquant ainsi le fonctionnement de la banque. Devant les promesses de négociation venant de la direction – qui, tout en faisant des promesses, assignait les travailleurs en référé – les travailleurs cessaient l'occupation.

Voyant les manœuvres de la direction, les travailleurs réoccupaient le terminal. Nouvelles promesses, nouveau référé, les travailleurs libèrent le terminal.

Lundi dernier, la direction faisait semblant de lâcher des miettes : l'embauche de travailleurs sous contrat qui seront, bien sûr, poliment licenciés une fois leur contrat terminé et les syndicats CGT et CFDT dénonçaient comme il convient ces « propositions ». En même temps, les grévistes occupaient le grand hall de la banque, empêchant ainsi toute opération. La direction va certainement appeler encore au référé mais ce n'est pas cela qui fera abandonner la lutte aux travailleurs.

A la ferme Richard dans les Mauges, premiers reculs de l'huissier et de la propriétaire

DANS l'article qui racontait la manifestation qui avait empêché la vente-saisie d'un fermier des Mauges (Maine-et-Loire) (bimensuel No 46), nous terminions en disant : « Rendez-vous le 10 mars ». Et bien, ce rendez-vous a été inutile : devant la mobilisation des paysans et du comité de soutien, l'huissier a renoncé à effectuer la vente : il a préféré rencontrer le comité de soutien et le syndicat Paysans-Travailleurs. La manifestation a donc été annulée, ce qui ne veut pas dire que la mobilisation tombe, bien au contraire : nous avons montré notre force, nous avons fait reculer l'huissier et le propriétaire. Nous pourrons les faire céder.

Correspondant Angers

Les résidents du foyer SONACOTRA de Reims passent devant le tribunal

500 personnes avec les travailleurs immigrés

LA Sonacotra avait assigné 53 résidents, le 14 mars au tribunal des référés, en vue de leur expulsion des foyers. La manifestation de soutien et de solidarité a rassemblé plus de 500 personnes dont une forte proportion de travailleurs immigrés. C'est avec combativité que les mots d'ordre : *« Sonacotra cédera »*, *« Non aux expulsions »*, *« Non à la répression »*, *« A bas les gérants racistes »*, *« Vive le Comité de coordination »* furent repris.

Les flics modifièrent quelque peu le parcours de la manifestation ce qui nécessitait parfois de courir afin d'être à l'heure au tribunal.

Etaient présents et apportèrent leur soutien : UL-CGT, la CFDT, l'UNEM, l'UGET, la FEANF, le PS, le PCF, le PSU, la LCR, l'UDF, le CDAC, le PCML. On pouvait remarquer les banderoles de la CFT de Tisseneal, de la CFDT-santé, de la CGT-cheminots d'Epernay. La CFDT de Schlumberger avait appelé à débrayer. Des communiqués du PCML, UCF, FEN, furent lus devant le palais de justice. La municipalité de gauche apporta elle aussi un message de soutien.

Une cinquantaine de résidents sont passés devant le tribunal des référés mercredi 14 mars. Le jugement sera rendu le 4 avril et d'ici là, c'est environ 150 résidents qui auront été assignés en justice : une cinquantaine le mercredi 21, les autres le mercredi 28 mars.

Le comité des résidents du foyer Sonacotra de Reims s'efforce d'élargir le soutien sur la base de la plate-forme nationale du Comité de coordination. Des rencontres positives ont été faites avec la CFDT, la CGT, le PCF, le PS. Une délégation des résidents est intervenue le vendredi 16 mars à la tribune du congrès de l'UIS-CFDT Reims et un montage diapositives réalisé par le comité de soutien a été projeté. Les résidents ont appelé à ce que des délégations viennent les soutenir lors des prochains procès des 21 et 28 mars. Jusqu'au jugement du 4 avril (et après aussi bien sûr) la mobilisation dans l'unité Français-immigrés doit se renforcer.

Correspondant Reims

Centre de renseignements téléphoniques Brune

La direction a cédé

Correspondance Paris

SUITE à la grève du personnel du CRT (centre de renseignements téléphoniques) Brune ou encore CRT Bachelard, téléphone 539 82 17, les 16 et 17 mars derniers, la direction a cédé sur deux revendications :

– La titularisation de cinq auxiliaires à la cantine, le dossier d'un auxiliaire qui avait été licencié va être revu ;
– L'accès au 19, possibilité pour les agents des DOM de téléphoner chez eux : les grévistes ont gagné l'installation d'un poste de service pour tous les agents des DOM, sans considération de cas social, (accès non restreint aux cas sociaux).

Sur la troisième revendication qui était la suppression des écoutes téléphoniques, il aurait fallu un rapport de force plus important de plusieurs centres de renseignements téléphoniques. Le directeur, Delarue, a parlé de l'application de la circulaire de 1966 dont un paragraphe notifie la suppression des écoutes quand il y a manque d'effectifs.

A signaler les nouvelles méthodes utilisées dans les CRT pour renforcer l'exploitation du personnel. Par exemple, le cloisonnement au CRT Anjou : le personnel utilisé en équipes de 15, mises en compétition entre elles, chasse aux temps morts, réduction d'effectifs, brimades, etc.

BLOC-NOTES

COMMUNIQUÉ DE L'ADMINISTRATION

Les quatre pages intérieures du quotidien spécial-immigrés daté du 17-18 mars seront tirées à part. Mercredi 21 mars. Nous attendons vos commandes (à faire avant mercredi midi).

Nous tirons une affiche grand format sur les jeunes pour une campagne à long terme. Si les camarades veulent modifier leur estimation, qu'ils le fassent avant mardi midi.

COMMUNIQUÉ DE L'ADMINISTRATION

Nous sortons une affiche-bandeau « Vietnam hors du Kampuchéa » pour une campagne à court terme. Si les camarades veulent modifier leurs estimations, qu'ils le fassent avant MARDI 20, au soir.

APPEL URGENT AUX DIFFUSEURS DE PROLÉTARIAT

De nombreux diffuseurs de Prolétariat n'ont pas encore réglé les ventes du No 18 ni même du No 17, ce qui fait que la dette globale des ventes militantes s'établit à 13 260 F. Cela compromet gravement la sortie du numéro 19 consacré à l'Europe.

CELLULES ET SECTIONS payez d'urgence vos dettes à Prolétariat BP 320 13213 Marseille Cédex 1.

LECTEURS DE PROLÉTARIAT, abonnez-vous ou pensez à vous réabonner (un an : 52 F, soutien : 80 F) - CCP 213089 H Marseille.

MEETINGS DE SOLIDARITÉ AVEC LES PATRIOTES CORSES EMPRISONNÉS ORGANISÉS PAR LES COMITÉS DE SOUTIEN

A Marseille
Le 23 mars 1979 à 20 h 30

Avec la participation de Canta U Populu Corsu et des Due Patrizie. Salle de l'Alhambra, boulevard Chave.

A Lyon
Le 24 mars 1979 à 20 h 30 :

Avec la participation de Canta U Populu Corsu et des Due Patrizie. Salle des fêtes de la mairie du 6e arrondissement. 58, rue de Sèze.

ROSNY-SOUS-BOIS (région parisienne)
La Chine à Rosny 2 du lundi 19 au samedi 31 mars

Les Amitiés franco-chinoises, en collaboration avec Rosny 2, présentent dans la galerie marchande diverses expositions, (photos, papiers découpés, peintures, objets usuels...), montages diapositives, des films documentaires.

Des voyageurs, de retour de Chine, des enseignants seront à votre disposition pour vous guider, pour répondre à vos questions.

Horaire pour les groupes : 9 h-12 h, 14 h-17 h (il serait préférable de nous contacter par avance à : M. Nogues. Bat- B Esc. F rue Turgot - Chelles 77500. Tel : 020 35 57

LILLE
Une semaine avec la Chine

L'Association des Amitiés franco-chinoises organise une semaine avec la Chine du samedi 17 au samedi 24 mars au Pavillon Saint-Sauveur, rue Saint-Sauveur, à Lille (derrière la mairie).

Mercredi 21 mars à 15 h :
« Les petites sœurs de la steppe », bande dessinée chinoise pour enfants.
20 h 30 : « La justice en Chine », débat avec la participation de F. Vieux, magistrat, membre d'une délégation justice en Chine en 1978.
Samedi 24 mars à 15 h :
« Voyager en Chine », projection de films en super 8
17 h : « Vivre en Chine », débat avec la participation de Ch. Lamouroux, étudiant pendant deux ans en Chine, et, sous réserve, de J. Guilcineau, auteur du livre « Vivre à Pékin ».

Pendant toute la semaine, exposition de photos sur la vie quotidienne en Chine, diapositives prises par des voyageurs en 1978.

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM . . . . . .
PRÉNOM . . . . . .
Lieu de travail . . . . . .
Adresse . . . . . .
Code postal . . . . . .

(A retourner à la boîte postale de l'Humanité rouge).

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Jean Quercy
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Annie Brunel
L'Humanité rouge - Pour toute correspondance :
BP : 61 75861 Paris cédex 18
CCP : 30 226-72 D La Source
Tel : 205-51-10 (répondeur) :

Directeur de publication : André Drevon
Commission paritaire No 57 952
Distribution NMPP
Imprimerie La Nouvelle
Dépôt légal 1er trimestre 1979

Nouvelle affaire de violence policière

«Je crois avoir affaire à des bandits»

TEMOIGNAGE

LE mercredi 7 mars 1979 à 22 heures, M. Ben Saïd est aggressé sauvagement par des policiers dans une cabine téléphonique au coin du boulevard National et du boulevard Longchamps à Marseille. Ce n'est pas la première fois que des affaires à caractère manifestement raciste ont lieu dans cette ville. En quatre mois c'est la cinquième plainte qui est déposée pour de tels motifs contre la police. Ces actes resteront-ils impunis ?

Un mobilisation s'impose. Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) a convoqué le 14 mars une conférence de presse et va se porter partie civile.

Le maximum d'écho doit être donné à cette initiative car la police compte sur le silence et sur les pressions pour étouffer ce qu'elle appelle des bavures mais qui est monnaie courante pour les travailleurs immigrés. Voici le témoignage de Ben Saïd.

« Je suis marié, père de six enfants, rapatrié depuis 1956 et de nationalité française. Je travaille comme docker et je suis parfaitement en règle.

JE REÇOIS TOUT DE SUITE DES COUPS

Le 7 mars à 22 heures je sortais de chez des amis et je m'arrêtais à la cabine téléphonique pour prévenir ma femme de mon retour. Avant même de pouvoir composer le numéro, une voiture blanche s'arrête. Trois hommes en sortent et je suis encerclé par ces trois policiers qui sortent une carte en disant : « **Papiers, police** ». *Je présente ma carte nationale d'identité française avec un sourire un peu nerveux et je reçois tout de suite des coups à la figure. Le flic demande :* « **Où sont les deux hommes, où sont les autres, pas d'histoire, raconte tout. Ta carte est à moi** » *et il la met dans la poche. Ne sachant pas ce qui m'arrivait, je dis que je n'ai vu personne et que je suis tout seul, que je vis tranquillement et que je suis père de famille. Sur ce, les coups pleuvent à nouveau avec des injures racistes contre les Arabes avec des menaces et humiliations. Ils me demandent de lever ma veste. J'ai très peur je tremble encore et j'en tremble encore en le disant. Je demande alors aux flics de téléphoner chez moi ou chez mon ami ou encore de les accompagner, que je ne sais rien de leurs histoires, que je suis tout seul ici, que je n'ai vu personne, que je suis Français et rapatrié en France depuis 1956.*

Le second flic dit alors : « **Laisse-le téléphoner on va rigoler** ». *Ils prennent le numéro de téléphone eux-même. Ils demandent à ma femme M. Ben Saïd sans préciser qui ils sont. Celle-ci demande de la part de qui. Ils répondent :* « **De la part d'un ami** ». *Ma femme croyant à une blague répond que je dors, car elle pense à une plaisanterie d'un ami ou de moi-meme. Le flic raccroche alors et de nouveau je reçois des coups. Je suis questionné très violemment :* « **Donne ton prénom ce n'est pas ta maison, ta carte est fausse. Parle. Nous venons de la part de Toni, c'est lui qui nous envoie, tu vas voir ce qui va t'arriver** ». *J'ai très peur et proclame mon innocence et leur demande de me laisser téléphoner moi-même. Après discussion et des coups, ils acceptent.*

JE CROIS AVOIR A FAIRE A DES BANDITS

J'arrive à joindre ma femmes au téléphone et lui explique que c'est la police qui a téléphoné. Un flic prend alors l'appareil. Je suis alors tiré de la cabine par un homme. C'est alors un autre scénario. Il me tape sur l'épaule et me dit : « **Allez on est collègue tous les deux, tu vas me donner quelque chose. Dis nous tout, donne nous quelque chose** ». *Alors j'ai encore très très peur. Je crois avoir à faire à des bandits. Je leur dit que j'ai seulement huit cents francs s r moi. Qu'ils prennent tout s'ils veulent. Mais que cela cesse. Alors le flic se déchaine. C'est à nouveau des coups de poings.* « **C'est des renseignements que l'on veut, pas ton fric. Tu vas parler petit salaud** ». *Et même* « **Sale FLN** », *ce qui est un comble vu que je suis Français et rapatrié de Tunisie et que je n'ai jamais rien eu à faire avec l'Algérie. L'autre flic raccroche en disant à ma femme :* « **Tu vas avoir de nos nouvelles toi** ».

Une voiture sombre arrive alors et des flics en tenue en sortent. Après quelques discussions où la seule chose que j'ai pu entendre est : « **On s'en occupe nous-mêmes** », *ils repartent. Et c'est à nouveau l'interrogatoire. Au vu de ma carte professionnelle de docker, ils me demandent :* « **Tu sais ce qui se passe sur les ports, dis le nous, allez vas-y, tu connais Toni, raconte nous tout** ». *Je raconte que je connais personne, que je ne fréquente pas les bars que je suis un honnête travailleur. Le plus grand me prend alors par le cou et m'étrangle avec sa main pendant que les deux autres me tiennent chacun par un bras. Je le supplie de s'arrêter, je suis injurié, traité de sale Arabe, etc.*

Puis l'un des flic me dit : « **Ne dis pas s'il vous plait, dis nous trois fois : "J'ai très peur"** » *et je leur dis. Alors le flic me donne un bout de papier en me disant d'aller chercher ma carte à l'Evéché lundi, que de toute façon elle est fausse et que je vais avoir de ses nouvelles. Sur le papier il griffonne le nom du poste bureau 176.*

Je n'ai rien eu à signer. Je demande alors ma carte professionnelle pour aller travailler le lendemain et ils me la rendent. Je pars terrifié et au bord de l'évanouissement, j'arrive chez moi. Je téléphone alors à minuit à un avocat de ma connaissance. Avec peine je lui raconte ce cauchemard. Le lendemain, le docteur viendra faire une visite et signalera des coups et blessures au visage, divers traumatismes et des traces de strangulation avec des difficultés de respiration. Depuis j'ai très mal à la tête et j'ai souvent des vertiges.

M. Ben Saïd nous montre alors des marques de coups encore visibles une semaine après.

DEPOT D'UNE PLAINTE CONTRE X

Le lundi, M. Ben Saïd se rendra effectivement au bureau 176 de la police, mais cette fois-ci accompagné de deux personnes du MRAP. Ces deux personnes peuvent témoigner de trois choses :

— Premièrement ce sont les flics du bureau qui ont tabassé M. Ben Saïd car ces derniers l'ont reconnu tout de suite eux mêmes et appelé par son nom.

— Deuxièmement, ils avaient en leur possession sa carte d'identité sans qu'aucun procès verbal de saisie quelconque n'ait été signé par lui, ce qui est illégal et passible au nom de l'article 187 *« d'abus d'autorité »*.

— Troisièmement, la réaction des flics fut encore très violente. Le ton montait très vite et sans la présence de ces deux personnes que ce serait-il passé ? Ils furent alors présentés comme des amis. Le flic dit à M. Ben Saïd : *« Foutez le camp avant que l'on s'énerve et que je vous trouve jamais sur mon chemin »* ce qui est une menace caractérisée. Une plainte contre X fut alors déposée au parquet par M. Ben Saïd pour coups et blessures volontaires et abus d'autorité. Lui qui est Français et honnête travailleur vient de vivre un cauchemard. Il a vu que pour les racistes, le fait de s'appeler El Habib Ben Saïd est un crime impardonnable et de plus la police censée nous proteger engage de véritables truands fascistes.

Interview réalisée par le correspondant de Marseille

NDLR : les intertitres sont de la rédaction.

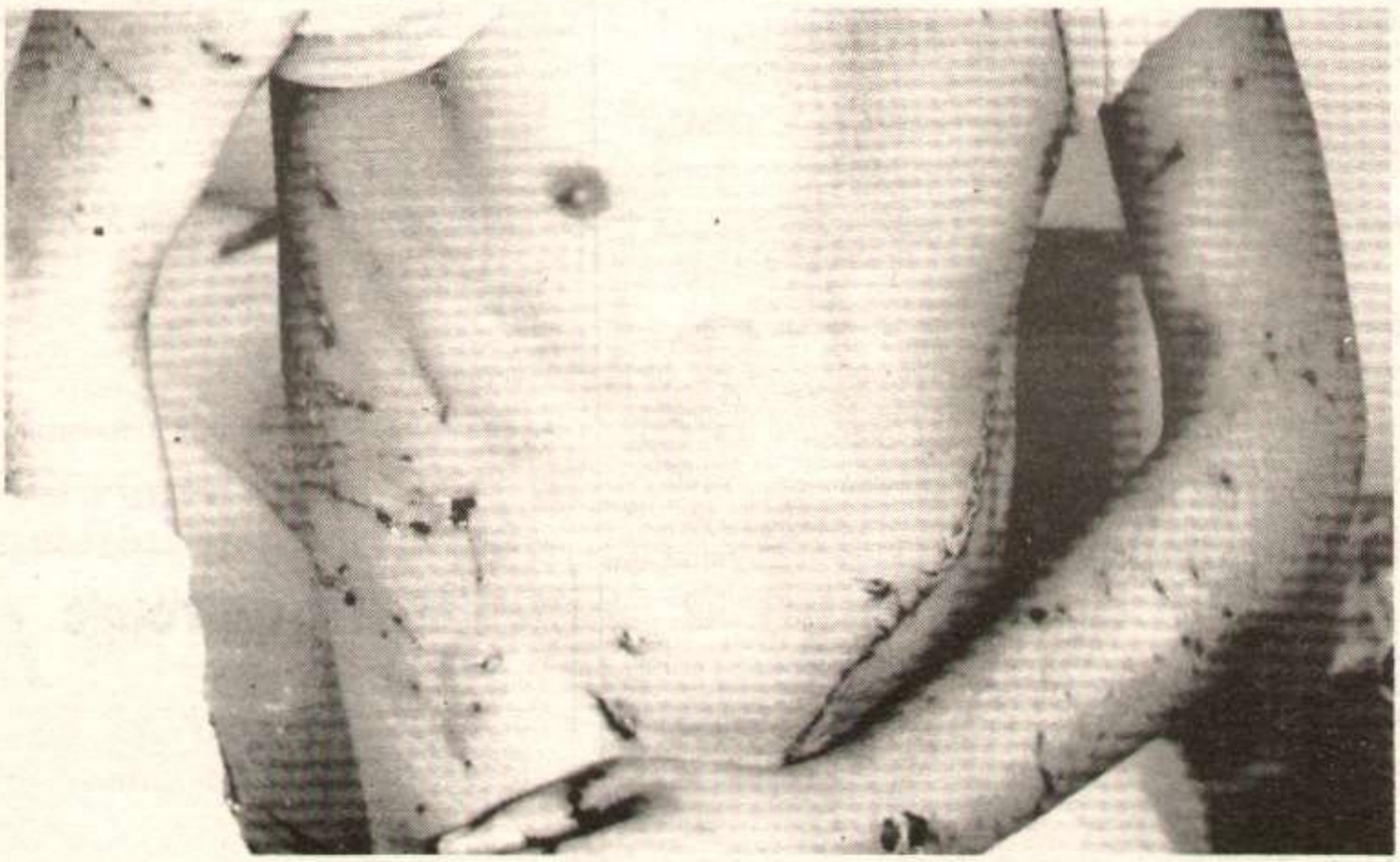

1978 : Toulouse. Ali Abdoul est torturé pendant 4 heures par des membres du SAC (Photo ci-contre)
1979 : Marseille. Ben Saïd est interpellé par des policiers en civil et tabassé.
Des actes qui ont pour fondement le racisme et qui, aujourd'hui, en France sont courants